

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 203-2015
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.836

Déposée le: 31.08.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Graber (La Neuveville, UDC) (porte-parole)
Schnegg (Champroz, UDC)
Müller (Orvin, UDC)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Aménagement d'une véritable autoroute à quatre voies entre les Champs de Boujean et La Heutte

Le Conseil-exécutif est chargé d'intervenir auprès de l'OFROU et plus généralement auprès de la Confédération afin d'obtenir de cette dernière l'aménagement d'une véritable autoroute à quatre voies entre les Champs de Boujean et La Heutte. Pour ce faire, il aura recours à tous les moyens institutionnels et à tous les relais dont il dispose.

Développement

Les derniers tronçons encore en chantier de l'autoroute A16 seront inaugurés et livrés à la circulation à la fin de 2016. A cette date, les usagers de cette autoroute pourront enfin emprunter sans interruption ce tracé autoroutier long de 85 km de Boncourt aux Champs de Boujean, lieu de la jonction entre les autoroutes A5 et A16. L'ouverture complète de cette autoroute contribuera manifestement au développement économique du Jura bernois, de Bienne, du Seeland et de tout l'Arc jurassien. L'autoroute A16 comporte pourtant une incongruité. Le tronçon entre Les Champs de Boujean et La Heutte accueille en effet le trafic lent, c'est-à-dire des cyclistes ou encore des véhicules agricoles qui roulent à moins de 60 km/h. Cette situation est

très rare dans notre pays. Il est vrai que l'OFROU s'est engagé à entreprendre des travaux d'assainissement sur le tronçon Champs de Boujean – La Heutte et en particulier à construire des infrastructures routières pour décharger ce tronçon du trafic lent. L'OFROU ne devrait toutefois pas faire entreprendre ces travaux avant 2022. De plus, ses plans montrent que même après leur achèvement, le tronçon de l'A16 entre Les Champs de Boujean et La Heutte ne présentera pas toutes les caractéristiques techniques d'une véritable autoroute classique à quatre voies de première ou de deuxième classe.

Aujourd'hui déjà, la circulation sur ce tronçon présente de graves inconvénients. Ces derniers vont clairement s'aggraver avec l'ouverture complète de l'autoroute A16 à la fin de 2016, surtout que cette dernière précédera de peu l'ouverture du contournement est de Bienne en 2017. On peut en effet s'attendre à une forte augmentation du trafic sur cet axe, le troisième en importance entre la France du Nord et le Plateau suisse. Les travaux d'assainissement prévus par l'OFROU ne devraient pas contribuer à augmenter sensiblement la sécurité et la fluidité du trafic dans les Gorges du Taubenloch. Seule la transformation de l'actuel tronçon de l'A16 entre les Champs de Boujean et La Heutte en une véritable autoroute dépourvue de virages trop serrés et la construction d'une nouvelle route cantonale entre La Heutte et Bienne constituerait une solution véritablement satisfaisante à long terme. L'autoroute A16 doit devenir une véritable autoroute comparable aux autres autoroutes de deuxième et de troisième classe sur l'entier de son parcours. Ce sont ces nécessités qui motivent le dépôt de notre motion.